

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 1^{er} mars 2004, sous la référence n°OF-04/04, une note d'information relative à un emprunt obligataire à **recours limité** de la société **LYDEC**, filiale du Groupe SUEZ, spécialisée dans la distribution d'électricité et la desserte en eau et assainissement. L'objet de cet emprunt est de participer au financement du transfert de la gestion du régime de retraite du personnel de LYDEC de la Caisse Commune de Retraite (CCR) au Régime Collectif d'Allocation de Retraites (RCAR).

L'emprunt comportera deux tranches d'émission, dont les principales caractéristiques sont :

Tranche A (Senior) :

- Montant de l'émission : 775 MDH ;
- Maturité : 15 ans ;
- Taux d'intérêt fixe : 6,77% ;

Tranche B (Subordonnée) :

- Montant de l'émission : 275 MDH ;
- Maturité : 15 ans ;
- Taux d'intérêt révisable : 6,95% ;

Les obligations A et B seront cotées à la Bourse de Casablanca et la période de souscription sera ouverte du 08 au 11 mars 2004.

Il est à noter que les modalités de ces obligations sont fixées par les "Termes et Conditions de l'Emission" qui sont annexés à la note d'information.

Un résumé de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est tenue à la disposition du public aux sièges respectifs de la LYDEC, des établissements chargés de recueillir les souscriptions et de la Bourse de Casablanca.

Téléphone : 037 68 89 62
E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières